

FINANCES**Location des installations sportives et des équipements nautiques**

Tarifs 2011/2012

EXPOSE DES MOTIFS

Les installations sportives municipales (stades, gymnases, salles spécialisées, plateaux d'évolution, équipements nautiques) sont mises à disposition à titre gracieux aux associations dites « à caractère particulier » (CASC, Union Sportive d'Ivry, US Ivry Handball) aux établissements scolaires primaires, aux organisations, aux institutions des clubs sportifs et aux services municipaux, ou ponctuellement sur décision du Maire ou de son représentant.

Chaque mise à disposition doit faire l'objet d'une convention, les tarifs appliqués varient selon les différentes catégories d'utilisateurs et selon les caractéristiques, les coûts spécifiques propres aux différents types d'installations et normes de chaque type d'équipements.

En cas de manifestations exceptionnelles sportives ou extra sportives, les tarifs pourront être adaptés en fonction de la nature et de l'envergure de l'initiative programmée et après accord exprès de la municipalité.

De plus, concernant les établissements scolaires de l'Enseignement du second degré (collèges et lycées) dont la collectivité de rattachement (respectivement le Conseil Général du Val-de-Marne et le Conseil Régional d'Ile-de-France) subventionne (ou a subventionné) la construction ou la rénovation d'équipements sportifs, la gratuité à cet équipement est accordée après contractualisation avec la collectivité de rattachement selon les règles d'éligibilité des dispositifs de financement des collectivités concernées.

Les différentes propositions sont les suivantes :

Les nouvelles propositions s'appuient notamment sur les réflexions ci-dessous :

- Observation d'une évolution régulière de nos tarifs (selon indice INSEE) soit 2%
- La gratuité d'accès : A l'instar de l'Union Sportive d'Ivry et de l'US Ivry Handball, de l'Association Sports et Spectacles International, dont les relations sont contractualisées et du CASC, la gratuité peut-être accordée au cas par cas après étude et décision municipale, aux associations répondant à un ou plusieurs des critères suivants :
 - le siège social est à Ivry-sur-Seine,
 - objet visant un but éducatif, de solidarité ou le développement des activités physiques et sportives,
 - activités n'agissant pas dans un domaine, une discipline ou une activité sportive déjà mis en place par d'autres associations locales conventionnées.

La tarification proposée et applicable dès le 1^{er} septembre 2011 est donc la suivante :

Etablissements Scolaires de l'Enseignement du Premier Degré

Ecoles maternelles et primaires locales (publiques et privées) :

Au regard des lois dites de décentralisation, il incombe aux communes d'assumer la responsabilité de la mise à disposition des équipements sportifs des établissements d'enseignement du premier degré (maternelles et élémentaires) à titre gratuit et dans la mesure du possible de se rapprocher d'un volume horaire hebdomadaire de 3 heures par classe (programme obligatoire Education Nationale).

Collèges et lycées

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le nombre d'utilisateur utilisant simultanément le même créneau loué,
- la dotation versée par le Conseil Général ou Régional aux établissements pour louer les installations sportives à la commune.

Il convient de rappeler à cet effet que la singularité ivryenne repose en l'espèce sur le fait que seul 1 collège sur les 7 établissements du secondaire dispose de son propre gymnase.

Pour la tarification, il est tenu compte de l'effort fait par les collectivités de rattachement des collèges et des lycées lorsqu'elles subventionnent (ou ont subventionné par le passé) la construction ou la réhabilitation d'un équipement sportif. Ainsi, il est proposé d'appliquer la gratuité pour l'utilisation de l'équipement subventionné (selon les conditions d'éligibilité le plus souvent incluses dans les conventions et critères de subventions de la Région et du Département dans les projets futurs).

Dans ce cadre, le lycée Fernand Léger se voit mettre à disposition le stade des Lilas (terrain de football) gratuitement pendant les 15 prochaines années au motif que le Conseil Régional a subventionné les travaux relatifs à ce terrain en 2007 pour un montant de 354 000 euros.

Par ailleurs, il faut noter que conformément aux mêmes lois dites de décentralisation, il incombe aux collectivités de rattachement de l'enseignement du Second Degré (Conseil Général et Régional respectivement pour les collèges et lycées) d'assurer la mise à disposition des équipements sportifs nécessaires à la pratique de l'E.P.S (Education Physique et Sportive).

Si les établissements (collèges et lycées) ne sont pas dotés de gymnase ou d'installations propres, la commune a la faculté de mettre à disposition ses équipements à titre onéreux selon les tarifs votés en Conseil Municipal.

Ce choix de la commune doit être formalisé dans une convention tripartite entre la commune, le collège ou le lycée concerné et la collectivité de rattachement (Conseil Général ou Régional).

La ville marque ainsi son attachement et sa volonté à favoriser la mise en place d'un service public de l'éducation qui garantisse l'égal accès de tous aux savoirs et aux sports.

Associations sportives non conventionnées

Dans le cas où une association, dont le siège est situé hors de la commune, ou d'une association locale qui ne bénéficierait pas de la gratuité, la tarification applicable dès septembre 2011 repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

Entreprises, comités d'entreprises et associations sportives d'entreprises :

La tarification proposée repose sur :

- le coût de fonctionnement des équipements mis à disposition,
- le niveau de ressources dont disposent les structures privées concernées,
- le caractère moins prioritaire de ce public dans les catégories d'usagers.

L'organisation de la planification annuelle de la mise à disposition des équipements sportifs prévoit au moins une rencontre annuelle avec les représentants des utilisateurs avec pour objectif d'explicitier au mieux la politique tarifaire de la municipalité et motiver avec la plus grande transparence possible les choix et critères retenus au regard du contexte législatif régissant ce domaine.

Je vous propose donc d'approuver les tarifs 2011/2012 pour la location des installations sportives et des équipements nautiques.

Les recettes en résultant seront constatées au budget communal.

P.J. : grilles tarifaires.

INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES COLLEGES, LYCEES¹

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires) Gratuité si subvention	Tarifs référentiels 2010	TARIFS Majorés 2 % au 01/09/2011
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum , 30 élèves par classe)	91.75 €	93.58 €
Tarif par classe	30.59€	31.20 €
Grand bain	-	62.38 €
Petit bain	-	31.20 €
Grand bain par ligne d'eau	-	18.71 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	30.59 €	31.20 €
<u>GYMNASES, SALLE D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	13.74 €	14.01 €
<u>SALLES DE SPORT, SALLES DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	6.84 €	6.97 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u> <i>(1 groupe maximum)</i>	3.10 €	3.15 €
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	20.64 €	21.05 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	6.87 €	7.00 €
Terrain synthétique stade Lénine, Lilas	20.64 €	21.05 €
Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	10.32 €	10.52 €
Terrains stabilisés, Chaussinand, Gournay	13.74 €	14.01€
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	4.58 €	4.67 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public.	Gratuit	Gratuit

¹ Tarification établie selon l'équipement en fonction du nombre de groupe utilisant le même créneau sur le même équipement.

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR DES ASSOCIATIONS NON
CONVENTIONNEES LOCALES OU EXTERIEURES**

<u>Installations Sportives</u> <u>Taux Horaires</u>	Tarif 2010	Tarif 2011 (majoration de 2 %)
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum , 30 élèves par classe)	183.50€	187.17€
Tarif par classe	-	-
Grand bain	-	124.78€
Petit bain	-	62.39€
Grand bain par ligne d'eau	-	37.43€
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	61.16€	62.39€
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	27.50 €	28.05 €
<u>SALLES DE SPORT ET SALLE DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	13.69 €	13.96 €
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	41.28 €	42.10 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	41.28 €	42.10 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	27.50 €	28.05 €
<u>COURTS de TENNIS</u>	6.29 €	6.41 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouvert au public	Gratuit	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES ENTREPRISES, COMITES
D'ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES ET ORGANISMES
PRIVES**

<u>Installations Sportives</u> <u>Taux Horaires</u>	Tarif 2010	Tarif 2011 (majoration de 2 %)
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum , 30 élèves par classe)	366.97€	374.30€
Grand bain	-	249.52€
Petit bain	-	124.76€
Grand bain par ligne d'eau	-	74.86€
Bassin de l'Orme au Chat	122.34€	124.76€
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	54.98 €	56.07 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASES SCOLAIRES</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	27.42 €	27.96 €
<u>SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE et BULLE DE TENNIS</u> (2 groupes maximum) Lénine (escrime) Gosnat (bulle)	54.98 €	56.07 €
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné Clerville et piste d'athlétisme	82.57 €	84.22 €
Terrains synthétiques Lénine, Lilas	82.57 €	84.22 €
Terrains stabilisés Chaussinand, Gournay	54.98 €	56.07 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public	Gratuit	Gratuit
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	12.41 €	12.65 €

LOCATION DES COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX AU PUBLIC

Les tennis municipaux sont mis à disposition des usagers particuliers (voir tarifs public), aux collèges et lycées, (voir tableau tarifs) et gratuitement aux services municipaux (Service des Affaires Sportives, Centres de Loisirs et service Jeunesse).

Nous proposons donc :

TENNIS (tarif horaire)	ANCIEN TARIF 2010	NOUVEAU TARIF au 01/09/2011
Le court (pour une heure)	9,00 €	9,00 €

De manière synthétique, la nouvelle grille tarifaire de location pour un groupe, par type d'équipement et d'utilisateur est la suivante :

SYNTHESE TARIFS 2011

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires/par groupe)	Comités d'Entreprises, Associations rattachées	Association sans gratuité ni ententes	Collèges et lycées Tarif référentiel 2011
---	---	--	--

Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain)	374.30 €	187.17€	93.58€
Tarif par classe	-	-	31.20€
Grand bain	249.52€	124.78€	62.38€
Petit bain	124.76€	62.39€	31.20€
Grand bain par ligne d'eau	74.86€	37.43€	18.71€
Bassin de l'Orme au Chat	124.76€	62.39€	31.20€
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	56.07 €	28.05 €	14.01 €
Orme au Chat, Piscine Robespierre, P.M Curie, Epinettes Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, P.Galais, Lénine	27.96 €	13.96 €	6.97 €
Lénine (escrime, tennis table) Gosnat (bulle)	56.07 €	28.05 €	14.01 €
Terrain engazonné Clerville et piste athlétisme Terrain synthétique Lénine, Lilas	84.22 €	42.10 €	21.05 €
Stabilisés Chaussinand, Gournay	56.07 €	28.05 €	14.01 €
PLATEAUX D'EVOLUTION ouverts au public	Gratuit	Gratuit	Gratuit
COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX	12.65 €	6.41 €	3.15 €

FINANCES

Location des installations sportives et des équipements nautiques

Tarifs 2011/2012

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu sa délibération en date du 20 mai 2010 fixant les tarifs de location des équipements sportifs pour l'année 2009/2010,

considérant qu'il convient de fixer de nouveaux tarifs afin de tenir compte de l'évolution des charges communales et de l'inflation,

vu le budget communal,

DELIBERE

(à l'unanimité)

ARTICLE 1 : FIXE, comme suit, à compter du 1^{er} septembre 2011, les tarifs de location des installations sportives ouvertes au public :

INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES COLLEGES, LYCEES²

INSTALLATIONS SPORTIVES (Taux horaires) Gratuité si subvention	Tarifs référentiels 2010	TARIFS Majorés 2 % au 01/09/2011
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum , 30 élèves par classe)	91.75 €	93.58 €
Tarif par classe	30.59€	31.20 €
Grand bain	-	62.38 €
Petit bain	-	31.20 €
Grand bain par ligne d'eau	-	18.71 €
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	30.59 €	31.20 €
<u>GYMNASES, SALLE D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	13.74 €	14.01 €
<u>SALLES DE SPORT, SALLES DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	6.84 €	6.97 €
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u> <i>(1 groupe maximum)</i>	3.10 €	3.15 €
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné, Clerville et piste athlétisme	20.64 €	21.05 €
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	6.87 €	7.00 €
Terrain synthétique stade Lénine, Lilas	20.64 €	21.05 €
Tarif pour un groupe (2 groupes maximum)	10.32 €	10.52 €
Terrains stabilisés, Chaussinand, Gournay	13.74 €	14.01€
Tarif pour un groupe (3 groupes maximum)	4.58 €	4.67 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public.	Gratuit	Gratuit

² Tarification établie selon l'équipement en fonction du nombre de groupe utilisant le même créneau sur le même équipement.

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR DES ASSOCIATIONS NON
CONVENTIONNEES LOCALES OU EXTERIEURES**

<u>Installations Sportives</u> <u>Taux Horaires</u>	Tarif 2010	Tarif 2011 (majoration de 2 %)
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum , 30 élèves par classe) Tarif par classe	183.50€	187.17€
Grand bain	-	124.78€
Petit bain	-	62.39€
Grand bain par ligne d'eau	-	37.43€
Bassin de l'Orme au Chat (1 groupe maximum, 30 élèves par classe)	61.16€	62.39€
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	27.50 €	28.05 €
<u>SALLES DE SPORT ET SALLE DE COMBAT GYMNASES SCOLAIRES ET SALLES DE MUSCULATION</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	13.69 €	13.96 €
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné, Clerville et piste d'athlétisme	41.28 €	42.10 €
Terrains synthétiques Lilas, Lénine	41.28 €	42.10 €
Terrains stabilisés, Chaussinand, Gournay	27.50 €	28.05 €
<u>COURTS de TENNIS</u>	6.29 €	6.41 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouvert au public	Gratuit	Gratuit

**INSTALLATIONS SPORTIVES UTILISEES PAR LES ENTREPRISES, COMITES
D'ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS D'ENTREPRISES ET ORGANISMES
PRIVES**

<u>Installations Sportives</u> <u>Taux Horaires</u>	Tarif 2010	Tarif 2011 (majoration de 2 %)
<u>EQUIPEMENTS NAUTIQUES</u>		
Bassin Piscine municipale (grand bain + petit bain) (3 groupes maximum , 30 élèves par classe)	366.97€	374.30€
Grand bain	-	249.52€
Petit bain	-	124.76€
Grand bain par ligne d'eau	-	74.86€
Bassin de l'Orme au Chat	122.34€	124.76€
<u>GYMNASES ET SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE, BULLE DE TENNIS</u>		
Delaune, Epinettes, Gosnat, P. M. Curie, Halle Gosnat, Lénine	54.98 €	56.07 €
<u>SALLES DE SPORT ET DE COMBAT SALLES DE MUSCULATION et GYMNASES SCOLAIRES</u>		
Orme au Chat, Marat, Barbusse, Langevin, Joliot Curie, Dulcie September, Piscine Robespierre, PM Curie, Pierre Galais, Epinettes, Delaune, Lilas, Lénine	27.42 €	27.96 €
<u>SALLES D'ESCRIME, TENNIS DE TABLE et BULLE DE TENNIS</u> (2 groupes maximum)	54.98 €	56.07 €
Lénine (escrime) Gosnat (bulle)		
<u>STADES</u>		
Terrain engazonné Clerville et piste d'athlétisme	82.57 €	84.22 €
Terrains synthétiques Lénine, Lilas	82.57 €	84.22 €
Terrains stabilisés Chaussinand, Gournay	54.98 €	56.07 €
<u>PLATEAUX D'EVOLUTION</u> ouverts au public	Gratuit	Gratuit
<u>COURTS DE TENNIS MUNICIPAUX</u>	12.41 €	12.65 €

TENNIS Public (tarif horaire)	ANCIEN TARIF 2010	NOUVEAU TARIF au 01/09/2011
Le court (pour une heure)	9,00 €	9.00 €

ARTICLE 2 : DIT que les recettes seront constatées au budget communal.

RECU EN PREFECTURE
LE 23 MAI 2011
TRANSMIS EN PREFECTURE
LE 23 MAI 2011
PUBLIE PAR VOIE D’AFFICHAGE
LE 20 MAI 2011